

Revivifier l'arbre de la sécu par l'ajout d'une branche alimentation

Tanguy Martin

En 2021 était votée la *Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous*, dite « Egalim 2 ». On allait voir ce qu'on allait voir, les agriculteur·rices seraient mieux payé·es, les consommateur·rices pourraient manger sainement à leur faim, le capitalisme alimentaire en sortirait moralisé, et tout le monde serait rasé gratis. Patatras, en 2022 et 2023, l'inflation est repartie à la hausse, particulièrement pour le prix des denrées alimentaires. Et ce n'est pas dû qu'au prix de l'énergie, et certainement pas au relèvement des revenus des agriculteurs, qui n'a pas eu lieu. Entre fin 2021 et début 2023, [le taux de marge des industries agroalimentaires](#) est passé de 28 à 48 %. Ces marges ont aussi augmenté dans la distribution, par exemple de plus de 57 % pour les pâtes, la guerre en Ukraine a bon dos !

Le capitalisme profiteur de faim

« Pourquoi achèteraient-ils des oranges à vingt cents la douzaine, s'il leur suffit de prendre leur voiture et d'aller en ramasser pour rien ? Alors des hommes armés de lances d'arrosage aspergent de pétrole les tas d'oranges, et ces hommes sont furieux d'avoir à commettre ce crime et leur colère se tourne contre les gens qui sont venus pour ramasser les oranges. Un million d'affamés ont besoin de fruits, et on arrose de pétrole les montagnes dorées. [...] Il y a là un crime si monstrueux qu'il dépasse l'entendement. »

John Steinbeck, *Les raisins de la colère*, 1939

La « main invisible du marché », quand elle charrie de la nourriture, peine encore et toujours à trouver le chemin pour la porter jusqu'aux lèvres du peuple. Et ce n'est pas restreint à la grande dépression si bien décrite sous la plume de John Steinbeck. Encore aujourd'hui, l'invasion de l'Ukraine par la Russie renforce l'insécurité alimentaire mondiale, alors que l'on produit assez pour nourrir une fois et demie l'humanité. Manque de chance, une partie de cette dernière n'est pas solvable, surtout lorsque des banques et des fonds d'investissement ont décidé de [spéculer sur les grains](#).

C'est qu'en régime capitaliste on produit de la nourriture, comme tout autre chose, pour faire du profit. Que celle-ci puisse finir dans le ventre de quelqu'un est un effet secondaire, presque heureux. L'agriculture capitaliste s'est désencastrée tant et si bien de la société et des écosystèmes, que même en France, grande puissance agricole et pays supposément « développé », un tiers des mangeurs peine à se « procurer une alimentation saine permettant de faire trois repas par jour »¹. On parle donc ici entre autres de personnes ayant un emploi et vivant au-dessus du seuil de pauvreté. Néanmoins, l'État néolibéral a trouvé comment acheter la paix sociale : donner à manger aux pauvres, via l'aide alimentaire, les surproductions que l'industrie agro-alimentaire ne peut éviter de produire pour donner l'illusion du choix dans les supermarchés. Comble du cynisme, tout cela se fait grâce à la main-d'œuvre gratuite de bénévoles et permet aux industriels et distributeurs généreux de pouvoir défiscaliser le don de ce qu'ils allaient jeter. L'indignité et l'immoralité de cette situation, à laquelle s'ajoute la piètre qualité nutritionnelle et gustative d'une nourriture que les personnes recourant à l'aide alimentaire sont loin d'avoir choisie, n'a pas suffi à faire trembler la main du député « socialiste » Guillaume Garot lorsqu'il a fait voter sa loi en 2016. Cette dernière relie consubstantiellement lutte contre le gaspillage et lutte contre la pauvreté. Rappelons que les Restos du cœur avaient été créés pour une situation d'urgence, pas pour maintenir 10 % de la population française dans la nécessité d'une aide humanitaire sur le long terme.

Du côté de la production, la modernisation agricole, menée tambour battant à partir des années 1960 et 1970 avec une débauche d'argent public, n'a pas non plus tenu ses promesses. Si les conditions matérielles de vie des paysans se sont améliorées, comme pour le reste de la population, leur nombre a fondu passant de 30 % de la population active à 1,9 % en 2020. Ces bras ont été remplacés par des tracteurs et des produits chimiques de synthèse

1 17^e baromètre Ipsos / Secours Populaire : privations et peur du lendemain paru en 2023.

qui détruisent notre santé et la planète. Ils nécessitent un endettement toujours plus important d'une majeure partie des agriculteurs. Ce qui n'est pas étranger au fait qu'il s'agisse de la profession avec le plus fort taux de suicide en France. Il ne faut pas croire pour autant que la situation des salariés des filières alimentaires soit meilleure. Des cas qui frôlent l'esclavage moderne ont été révélés dans des plantations fruitières du sud de la France². Les salaires dans les industries agroalimentaires sont 25 % plus bas que la moyenne dans les autres industries manufacturières, mais les conditions de travail n'y sont pas meilleures non plus. Quant au sort des caissières dans les supermarchés, la pandémie de Covid a remis en lumière le piètre sort que leur métier leur réserve.

À tout cela s'ajoute le fait que l'agriculture industrielle est à elle seule une des principales causes de la 6^e extinction de masse des espèces en France. 39 % des populations d'oiseaux des champs ont disparu en 30 ans³. Elle reste aussi un des secteurs très émetteurs de gaz à effet de serre dans notre pays. Le tableau est édifiant, et il pourrait encore être complété, mais je m'arrête ici. A priori, il ne suspendra aucun lecteur de ces lignes que le capitalisme soit mortifère quand il se mêle de régir les systèmes alimentaires, comme tout autre secteur d'ailleurs.

Pour conclure cette introduction, je rajoute tout de même que cela revient, dans la supposée patrie des droits de l'homme, à bafouer le droit à l'alimentation. Ce dernier découle de la déclaration des droits humains de 1948 et se trouve en préambule de la constitution de la 5^e République. Cela nie aussi le droit des paysans pourtant reconnu récemment par l'[ONU](#).

Transformer le système alimentaire, une équation impossible ?

En appeler aux droits humains ne semble malheureusement pas être suffisant pour déclencher des politiques à même de sustenter la population, ni de soulager le dos des travailleurs de la terre et de l'alimentation. Pourtant nombreux sont celles et ceux qui n'ont pas baissé les bras pour rendre notre système alimentaire plus juste et plus durable. En

premier lieu, il faut saluer les bénévoles de l'aide alimentaire. Si l'institutionnalisation de cette dernière et son orientation vers la lutte contre le gaspillage font des personnes en situation de précarité alimentaire les poubelles éthiques de notre société de surconsommation, leur action est indispensable à court terme. Cependant, le problème ne sera pas résolu par l'augmentation de budget des Restos du cœur face à l'allongement des files de l'aide alimentaire, que ce soit par l'impôt ou, pire par la [charité de Bernard Arnault](#) qui ne sait que faire [des centaines millions qu'il soustrait au fisc](#).

Plusieurs organisations qui accueillent des personnes en situation de précarité et qui, ne faisant pas ou plus d'aide alimentaire, ont mis en place des chèques alimentaires pour permettre aux personnes d'être autonomes, ont fixé ce montant, ou celui, similaire, de 5 € par jour et par personne. C'est le cas du palais de la Femme à Paris, un centre d'hébergement dédié à des femmes isolées avec ou sans enfant. Il a mis en place des cuisines à disposition des personnes hébergées et ce type de chèque. Les retours des premières concernées sont plutôt positifs. Le gouvernement Macron a aussi envisagé de généraliser des chèques alimentaires sous condition de ressource. Il semble que le dispositif ait du mal à être finalisé, certainement pour des raisons d'austérité budgétaire, mais aussi, car le gouvernement bloque sur l'orientation possible de ces chèques. La FNSEA⁴ voudrait que ces chèques ne puissent servir qu'à des produits issus de l'agriculture française, certaines ONG voudraient les limiter à des produits issus de l'agriculture biologique, ou du moins vertueux en matière d'environnement. Presque personne ne s'est donné la peine de demander aux futurs usagers ce qu'ils en pensent. Il est toujours saisissant de voir comment des personnes aisées se sentent légitimes à imposer à d'autres comment mieux vivre la précarité.

[Le Secours catholique défend aussi avec d'autres organisations](#) que des chèques alimentaires incluant la décision des premiers concernés seraient tout à fait possibles, et

2 Une visite sur le [site du Codetras](#) est généralement assez édifiante.

3 Programme STOC de Vigie Nature.

4 Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, syndicat dit « majoritaire » qui remporte la plupart des élections professionnelles et qui défend des modèles agricoles productivistes et industriels.

certainement souhaitables. Il s'agit d'une des rares associations nationales de lutte contre la pauvreté qui dénonce ouvertement l'aide alimentaire, avec ATD-Quart monde. Mais la solution qu'elle préconise est avant tout l'augmentation des *minima* sociaux pour permettre à tout un chacun de pouvoir décider de sa vie, et notamment de son alimentation. Il est évident que la hausse de ces *minima*, et plus généralement des salaires, est un objectif politique que nous devons porter. Cependant, cela pourrait n'avoir que peu d'effet sur le budget que les ménages consacrent à leur alimentation. En effet, la part alimentaire du budget des ménages n'a cessé de décroître, là où celle du logement a connu une évolution inverse. Il est en effet possible de sauter un repas, de plus sans que son entourage ne le remarque facilement, là où il est impossible de sauter une nuit de loyer. Il est donc fort possible que la seule augmentation des minima sociaux vienne contribuer aux dépenses de logement, de transport, d'énergie, etc. avant de permettre une meilleure alimentation. Il faut bien sûr renforcer l'encadrement de ces secteurs et développer les services publics qui répondent à ces besoins. Mais il faut aussi s'attaquer à la transformation du système alimentaire : réussir à sanctuariser un budget alimentaire est une des clefs de la réalisation du droit à l'alimentation.

Depuis des dizaines d'années, de nombreuses initiatives se sont lancées dans la création de filières (de la production à la distribution, en passant par la transformation), plus ou moins courtes, tentant de se dégager des diktats de l'agro-industrie et l'agroalimentaire industriel. Il s'agit de créer des espaces de répit où contenir les méfaits du capitalisme : agriculture biologique et autres pratiques agroécologiques, commerce équitable, transformation fermière, magasins de producteurs autogérés, coopératives alimentaires, groupements d'achat solidaires, AMAP, etc. Malheureusement, ces initiatives produisent souvent une alimentation économiquement, culturellement et géographiquement accessible uniquement qu'à une petite partie de la population. Bien sûr, [les acteurs de ces initiatives s'en rendent parfois compte](#) et tentent de pallier ces biais. Par exemple, des [AMAP](#) proposent des tarifications de paniers solidaires sur simple déclaration de niveau de vie. Mais cela reste timide et très

imparfait. Pire, une partie de ces filières sont récupérées par les acteurs économiques capitalistes. [Ces derniers inactivent leur potentiel de transformation sociale et écologique](#) et les rendent « inoffensives » en les reformulant comme des niches de luxe dans la segmentation des marchés alimentaires⁵. Si ces expériences sont nécessaires pour susciter le désir d'autres mondes possibles, leur juxtaposition ou l'espoir de leur extension en tache d'huile est une impasse stratégique.

Une autre piste serait de soustraire les fonds de la Politique agricole commune de l'Union européenne (PAC) au soutien de l'agro-industrie. Mais outre la difficulté à faire bouger toute politique de l'Union européenne, la PAC « ne représente que » 9 milliards d'euros par an pour la France. Mis en face des 116 milliards d'euros de dépense alimentaire des ménages en 2017 (Insee), on voit bien que la seule PAC ne suffirait qu'à modifier les choses à la marge, même si sa réorientation vers le soutien à une agriculture plus sociale et écologique est par ailleurs une nécessité.

En début d'année 2023, la FNSEA réclamait un « bouclier » alimentaire. Au printemps, l'Assemblée nationale rejetait diverses propositions de blocage des prix proposées par des membres de la NUPES. Il existe d'ailleurs déjà un « bouclier qualité-prix » dans les Outre-mer pour des produits alimentaires et d'hygiène. Mais cela pose plusieurs problèmes. Tout d'abord, les produits ciblés sont le plus souvent des produits de mauvaise qualité. Ensuite, sans intervention sur la construction des prix et des marges, ce type de mesure revient à mettre encore plus de pressions sur les acteurs les plus faibles dans les négociations commerciales alimentaires. Cela concernerait, en premier lieu les agriculteurs sommés d'abaisser leurs prix et donc leurs revenus, et indirectement les salariés de l'agroalimentaire dont les conditions de travail pourraient se dégrader pour maintenir les marges de leurs employeurs.

À ce stade de notre réflexion, force est de constater que la transformation du système alimentaire et la réalisation des droits à l'alimentation et des droits des paysans

5 L'Atelier paysan, *Reprendre la Terre aux machines : manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, Paris, Seuil, 2021.

nécessite de trouver un geste politique plus ambitieux.

Socialiser l'alimentation

Malgré l'air entêtant de la chanson d'Eugène Pottier, il est bien compliqué, et pas toujours souhaitable, de faire du passé table rase⁶. Ainsi pour penser des ruptures politiques, il est toujours bon de trouver appui sur des luttes sociales et des institutions émancipatrices que nous avons déjà réussi à conquérir. Pour la transformation de notre système alimentaire, il est fertile de s'inspirer de la sécurité sociale et tout particulièrement de l'assurance maladie. Il n'est pas question de mythifier ces institutions. Tout le monde sait qu'elles n'ont par exemple pas permis d'éviter les dérives de l'industrie pharmaceutique, ni les errances actuelles de l'hôpital public. Mais gardons en tête qu'elles ont quand même permis de créer ces hôpitaux et de les rendre accessibles à presque toutes et tous.

C'est pourquoi au sein d'Agrista⁷ nous défendons avec le [collectif éponyme](#) l'instauration d'une Sécurité sociale de l'alimentation (SSA). Cette dernière vise à étendre la Sécurité sociale, socle de notre protection sociale, à l'alimentation⁸. Cette proposition s'intègre dans le contexte français où cette Sécurité sociale existe déjà et est plébiscitée par une majeure partie de la population, bien qu'elle soit attaquée par les gouvernements successifs depuis des décennies. Cette préexistence rend malgré tout ce choix réaliste et pertinent. Cette solution ne serait peut-être pas aussi adaptée ailleurs dans le monde, ce qui n'enlève rien au fait qu'il faille mettre en œuvre le droit à l'alimentation partout sur la planète.

Avec le collectif, nous proposons que 150 € de budget alimentaire soient distribués chaque mois à l'ensemble des individus résidant sur le territoire français (ou à leurs parents pour les mineurs) quels que soit leur âge, leur nationalité

ou la légalité de leur présence sur le territoire. Cet argent pourrait-être dépensé pour une alimentation conventionnée, j'y reviendrai dans la partie suivante. Cela représenterait un budget annuel d'environ 118 milliards d'euros à augmenter de frais de fonctionnement. 150 € par mois et par personne ne couvrent pas l'intégralité des dépenses alimentaires de l'ensemble des habitants de l'hexagone. Cependant, ils représentent un budget supérieur au budget moyen des personnes les plus précaires, permettant d'envisager une bien meilleure alimentation pour celles-ci, tout en leur laissant la liberté de se procurer des aliments non conventionnés. Ce budget pourrait être augmenté par la suite. Il serait certainement à indexer sur l'inflation.

Tout comme pour la Sécurité sociale à son origine, le budget de la SSA serait établi par des cotisations⁹. En effet, nous souhaitons que ce budget alimentaire provienne d'une socialisation directe de la valeur ajoutée produite par les travailleurs, et non pas d'une redistribution par l'impôt. Une telle redistribution viendrait naturaliser, ou du moins justifier, l'accaparement de cette valeur ajoutée par les détenteurs du capital dans une logique de charité ou d'assistance et leur confier un pouvoir particulier dans le choix de notre alimentation. De plus, les logiques « assistancielles » ont tendance à être assorties de conditions d'accès, par exemple de revenus voire d'activités bénévoles, qui s'opposent à l'idée d'une Sécurité sociale universelle¹⁰.

Si l'on file l'analogie avec l'assurance maladie, on pourrait proposer que ces cotisations soient prélevées sur une assiette équivalente : les "revenus mixtes" (c'est-à-dire les revenus des travailleurs indépendants), les prestations vieillesse (les retraites) et les prestations chômage (les allocations versées par Pôle Emploi). Une telle cotisation reviendrait à socialiser 10 % de ces revenus. Cependant, cette façon d'envisager le calcul de la cotisation de SSA n'est pas la seule possible.

En effet, la cotisation pourrait être assise sur toute la valeur ajoutée produite dans l'économie

6 Les mélomanes révolutionnaires auront reconnu le premier couplet de l'Internationale.

7 [Ingénieurs sans frontières, groupe agricultures et souveraineté alimentaire](#)

8 La suite de notre présentation de la SSA se base sur le Socle commun du Collectif pour une SSA, même si parfois [nos propositions](#) ici seront un peu plus précises que ce dernier dans l'idée didactique de donner à voir ce que pourrait être une SSA.

9 Aujourd'hui [plus de 40 % du budget de la Sécurité sociale](#) repose sur des impôts et taxes affectés (ITAF) qui pèsent beaucoup sur les ménages modestes.

10 C'est par exemple le cas dans [la branche famille de la Sécurité sociale française](#).

française et non seulement sur la rémunération du travail. On pourrait ainsi proposer ainsi d'asseoir la cotisation de SSA sur la valeur ajoutée totale telle que calculée dans la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et en l'étendant à toutes les entreprises¹¹. Cette CVAE présente l'avantage de s'appliquer au niveau d'un groupe possédant plusieurs établissements pour éviter les montages juridiques d'évitement. Par ailleurs, le chiffre d'affaires des entreprises est connu à travers trois types de déclarations : pour la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), pour l'impôt sur les sociétés (IS) et pour la contribution économique territoriale (composée notamment de la CVAE). La comparaison entre ces trois déclarations permet de limiter les fraudes patronales. De plus, en cas de tentative de délocalisation administrative des entreprises, la déclaration de TVA obligatoire pour toute activité économique sur le territoire permettrait de récupérer le chiffre d'affaires des entreprises à faire cotiser. Néanmoins, il a été objecté qu'historiquement les tentatives de création de cotisation sur la valeur ajoutée (totale) ont échoué et que l'assise sur les revenus du travail se révèle extrêmement robuste. Selon cette analyse, pour faire contribuer le capital, il vaut mieux augmenter les salaires et les socialiser que de prélever directement dessus par l'impôt ou la cotisation.

Mais d'autres idées sont aussi sur la table. Ainsi, Benoît Borrits dans son livre « Au-delà de la propriété, pour une économie des communs » (2018, Éditions de la Découverte) propose de socialiser tout ou partie de l'économie par une cotisation sur le flux de trésorerie actualisé des entreprises (FTA). Ce qui pourrait aussi être une solution pour l'assiette de cotisation de la SSA. On le voit la question de l'assiette est à la fois éminemment politique (qu'est-il juste de socialiser ? qu'est-il juste de rémunérer) et très technique (faisabilité ? acceptabilité large dans la société ?), dans la mesure où la SSA serait instaurée dans une société dont de vastes pans de l'économie seraient encore capitalistes.

Un nouveau contrat social alimentaire

11 En effet, la CVAE n'est appliquée qu'aux entreprises possédant ou louant des locaux et ayant un chiffre d'affaires hors-taxé égal ou supérieur à 152 500 €.

Cet argent pourrait être dépensé uniquement auprès de professionnels de l'agriculture et de l'alimentation conventionnée, y compris en restauration hors domicile, par des caisses de SSA. Ces caisses seraient présentes à l'échelle d'un territoire encore à définir, d'une taille permettant de rester au plus proche du contexte agricole et alimentaire local (par exemple un canton ou un département).

Chaque caisse aurait le soin de définir démocratiquement ses critères de conventionnement. Je n'aurai pas l'orgueil de me substituer à ces futures caisses en définissant précisément a priori ces critères. Ce serait une vision bien particulière de la démocratie. Cependant, avec ISF Agrista nous proposons quelques principes généraux que nous défendrions si nous pouvions participer aux débats dans ces caisses. Ces principes seraient à partager entre toutes les caisses dans un cadre national qui permettrait une application harmonieuse du droit à l'alimentation tout en respectant les particularités locales.

Selon nous, les prix des produits nationaux conventionnés devraient être décidés au regard du coût de revient des produits pour assurer un revenu juste et décent aux travailleurs. À terme, les entreprises rémunérant un capital investi par des personnes ne travaillant pas directement dans l'entreprise, seraient exclues du conventionnement. Cela devrait permettre de dynamiser les formes d'entreprises qui limitent la rémunération directe¹² aux seuls travailleurs : les associations, les coopératives, les entreprises des travailleurs indépendants (notamment les agriculteurs qui ne travaillent pas en société), les groupements d'exploitation en commun (GAEC), etc. Pour être conventionnés, les professionnels devraient se fournir autant que faire se peut auprès d'entreprises elles-mêmes conventionnées (achats de l'ensemble des intrants, semences) à des prix qui permettent aux fournisseurs de vivre correctement (contractualisation sur le long terme, prix rémunérateurs, etc.).

Par ailleurs, les critères de production liés à des enjeux nationaux ou supra-nationaux (par

12 Mais ces entreprises peuvent générer du profit indirectement en s'endettant auprès de banques (intérêt) ou en louant du foncier (rente). Sortir totalement la production alimentaire du capitalisme nécessiterait aussi de s'emparer de ces deux questions.

exemple le climat ou la biodiversité) seraient à négocier au niveau national entre une fédération des caisses et l'État. C'est aussi le cas pour les produits conventionnés qui seront importés (par exemple les agrumes, le café, etc.), et dont les cahiers des charges d'importation pourraient généraliser les exigences du commerce équitable. Dans le cas d'acteurs des filières agricoles et alimentaires qui souhaiteraient n'engager qu'une partie de leur production dans la SSA, les produits conventionnés devraient, selon nous, respecter les critères de conventionnement ainsi qu'un engagement pluriannuel sur les volumes.

Il est possible que ce conventionnement, notamment sur les prix, soit critiquable du point de vue des règles de l'UE, l'OMC ou de certains traités de libre échange. Comme pour beaucoup d'autres politiques pourtant indispensables, instaurer une SSA nécessiterait alors une renégociation de ces textes, ou à défaut d'y désobéir. C'est une occasion de plus d'inscrire dans le débat public la contradiction fondamentale entre beaucoup d'accords économiques internationaux et le respect des droits fondamentaux, comme le droit à l'alimentation. C'est par exemple ce qu'essaye de faire le juriste François Collart Dutilleul qui propose depuis de nombreuses années la mise en place d'une exception « agricole » à ces traités, comme il en existe une pour la culture¹³.

La mise en place du conventionnement sera conditionnée par la capacité à transformer les filières alimentaires pour mieux répondre à la demande sociale. Il s'agit d'une transition complexe dans de nombreuses dimensions (agronomie, industrie, consommation alimentaire, énergie, transport, aménagement du territoire, finance, gouvernance des entreprises et des filières, etc.). La vitesse et l'efficacité de cette transition dépendra de la capacité politique à y faire adhérer les travailleurs des filières, ainsi que de l'accompagnement technique, administratif et financier qui y sera apporté.

« Faire société » implique de pouvoir faire un choix collectif de ce que nous voulons manger, dans le respect des choix intimes de chacun et des travailleurs qui produisent notre

alimentation. Au-delà d'écouler une production, il s'agit de créer une culture alimentaire commune. Les caisses de SSA en charge de conventionner les produits devront mettre en place une organisation formelle et opérationnelle démocratique garante d'une représentation fidèle des intérêts et de la diversité des habitants du territoire. Il semble que désigner les membres des caisses par tirage au sort est la manière la plus simple et la plus efficace d'assurer cette représentation. C'est un mécanisme qui existe déjà en France, notamment pour nommer les jurés d'assises. De plus, la récente convention citoyenne pour le climat a démontré, qu'en connaissance de cause, une assemblée tirée au sort était capable de produire des propositions politiques bien plus ambitieuses que ce que produisent nos institutions politiques plus classiques. Mieux, ce processus s'est révélée être un outil très efficace de politisation, voire de radicalisation écologique.

Pour espérer un fonctionnement démocratique des caisses, il faudra fortement encadrer la publicité sur l'alimentation et assurer la possibilité d'une presse indépendante. Par ailleurs, l'animation des débats et échanges dans les caisses devra permettre et garantir la possibilité pour chacun de s'exprimer. Notamment les personnes moins habituées à prendre la parole en public et/ou celles dont la parole est régulièrement, voire systématiquement, dévalorisée dans la société.

Les caisses auraient évidemment à échanger avec les acteurs professionnels des filières pour confronter les attentes de la population avec les possibilités des systèmes de production alimentaires existants. Ces derniers évolueraient d'ailleurs par ces allers-retours avec les caisses. Il s'agit d'un système à construire et d'autres organisations sont possibles en respectant les principes que nous défendons. Le rôle et le fonctionnement des organes actuels qui régissent le développement agricole sont à débattre.

Stratégies anticapitalistes pour l'alimentation

Les mouvements sociaux et politiques qui visent l'émancipation butent depuis des siècles sur la question de comment dépasser le capitalisme. Je me garderai bien ici de proposer une solution globale à cette question.

¹³ François Collart Dutilleul, « Postface. D'une exception agricole vers une démocratie alimentaire » à Antoine Bernard de Raymond éd., *Un monde sans faim*, Presses de Sciences Po, 2021,

Néanmoins, il me semble qu'une des conditions nécessaires est celle de montrer que d'autres mondes sont possibles et de s'appuyer sur des imaginaires collectifs émancipateurs pour mettre en œuvre ici et maintenant des « utopies réelles¹⁴ » qui pourraient autant de prémices d'une société post-capitaliste pour peu qu'on les pense ainsi.

L'objectif premier que s'est fixé le collectif pour une SSA est de faire progresser la connaissance du fonctionnement de notre système alimentaire dans la population, afin de pouvoir susciter le désir d'une SSA comme réponse à ses désordres. Pour cela le collectif s'appuie sur une communication nationale classique : presse, réseaux sociaux, tribune, livres, mais surtout sur un réseau de groupes locaux qui promeuvent l'idée partout dans l'hexagone. Ces groupes locaux s'adossent le plus souvent à des initiatives locales qui mettent en œuvre des expérimentations de démocratie alimentaire au niveau local¹⁵. Depuis quelques mois, ces initiatives ont même réussi à créer des caisses alimentaires qui réunissent des habitants qui reçoivent des sommes d'argent à dépenser pour l'acquisition de produits alimentaires et dans des lieux limités à une liste construite par elles et eux-mêmes. Il ne s'agit pas d'une SSA, ces caisses ne sont pas universelles et ne lèvent pas de cotisations. Néanmoins, elles sont un peu le pendant des caisses de secours mutuel montées pendant le siècle avant la création de la sécurité sociale en France, et qui ont largement contribué à son avènement.

Mais comme évoqué ci-dessus, il est peu probable que ces expériences renversent le capitalisme dans l'alimentation en faisant tache d'huile, même si elles sont stimulantes et nécessaires. C'est pourquoi l'autre objectif est de pousser la question de la SSA dans le débat politique. D'ailleurs, la plupart des partis politiques traditionnellement classés à gauche étudient l'idée de plus ou moins loin. Elle était même mentionnée dans les programmes d'EELV, LFI et du NPA lors des élections nationales de 2022. Bien sûr, un travail de vigilance est nécessaire pour qu'il ne s'agisse pas de vider la proposition de sa substance dans

des buts uniquement électoralistes. Au sein du collectif pour une SSA émerge aujourd'hui le projet d'obtenir un droit à l'expérimentation, à l'instar de celle des territoires zéro chômeur de longue durée¹⁶, qui permettrait de mettre en œuvre de vraies branches alimentaires de la sécu dans des territoires donnés.

Pour conclure, il n'aura échappé à personne que malgré une énergie militante importante mobilisée, nous venons de perdre une nouvelle « bataille de la sécu » en n'arrivant pas à empêcher une nouvelle contre-réforme de notre système de retraite. Néanmoins notre expérience de promotion d'une SSA auprès de publics divers nous apporte une note d'espoir, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, c'est une très belle occasion de parler de la sécurité sociale en général et de revivifier la mémoire des luttes qui ont permis son instauration. Il n'est pas rare que nous nous retrouvions à devoir faire de l'éducation populaire sur les petites lignes des fiches de paye. Ensuite, nous recevons très souvent un écho positif lié au fait que nous arrivons avec une proposition positive et une nouvelle conquête sociale et écologique à envisager. Nos trop nécessaires luttes de défense des conquises sociales nous usent. La joie et l'ébullition militante qui émanent des rassemblements du collectif pour une SSA est une force à ne pas sous-estimer dans une période qui est plutôt encline au désespoir militant. Enfin, si nous arrivions à faire en sorte que le débat public et politique s'empare vraiment de la proposition de SSA sur les bases que nous défendons, il n'est pas aberrant d'imaginer que cela ravivera la nécessité de défendre et renforcer la Sécurité sociale dans son ensemble, et non uniquement une branche alimentation.

Du rapport de force que nous pourrions instaurer sur le sujet dépendra notre capacité à mettre en œuvre, ou non, une SSA. Si le contexte politique ne semble pas jouer en notre faveur, il est toujours important de faire mentir Margaret Thatcher et son « there is no alternative »¹⁷ et de se préparer à la moindre possibilité de nouvelle conquête sociale. Il reste que dans un pays où l'inflation sur les produits

14 Erik Olin Wright, *Stratégies anticapitalistes pour le 21^e siècle*, Paris, La Découverte, 2020.

15 <https://securite-sociale-alimentation.org/initiatives-locales/democratie-dans-lalimentation-et-systeme-alimentaire/>

16 <https://www.tzeld.fr/>

17 « Il n'y a pas d'alternative », sous-entendu au système néolibéral capitaliste que l'ancienne première ministre britannique a participé à mettre en place dans les années 1980.

alimentaires a atteint 18,4 % sur les 18 derniers mois selon l'Insee, l'aide alimentaire telle que pensée sur les dernières décennies, pourrait ne plus suffire à acheter la paix sociale. Et dans ce contexte, il existe peu d'idées de rechange à disposition de nos dirigeants.

octobre 2023

Tanguy Martin est membre d'Ingénieurs sans frontières-Agrista/Collectif pour une sécurité sociale de l'alimentation.